

# un risque calculé

par Connie Hedegaard

Dans une économie mondialisée, les gens peuvent acquérir des matières premières produites à un coût relativement bas dans un pays en développement. Ils peuvent aller en vacances à l'étranger pour beaucoup moins cher qu'il y a encore quelques années du fait de la baisse relative des prix des voyages. Ces deux exemples montrent bien comment les consommateurs profitent de la mondialisation. Mais la médaille a aussi son revers - les conséquences de la mondialisation de l'économie pour l'environnement. Les normes environnementales sont inégalement réparties et la capacité des gouvernements à établir des règles et à veiller à les faire respecter varie tout autant. Les coûts environnementaux ne sont donc pas internalisés dans le marché. Les incidences écologiques et sociales sont graves. Il nous faut arriver à mieux comprendre les facteurs de la mondialisation de l'économie - et ses conséquences pour l'environnement - si nous voulons que le processus décisionnel soit vraiment efficace.

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire a mis en lumière le fait que les actions des humains appauvrissent le capital naturel de la Terre - en exerçant de telles pressions sur l'environnement que la capacité des écosystèmes de la planète à faire vivre les générations futures ne peut plus être considérée comme un fait acquis. Les gouvernements devront davantage associer la répartition horizontale des coûts environnementaux et leur répartition verticale entre générations. Sinon, ils deviendront célèbres - non pas pour ce qu'ils auront fait lorsqu'ils avaient le pouvoir mais pour les décisions qu'ils n'auront pas prises lorsqu'ils en avaient la possibilité. Il nous appartient, nous qui sommes actuellement ministres de l'environnement dans le monde, d'associer une pensée visionnaire à une stratégie du risque calculé maximum et à des politiques efficaces afin de tenir pleinement compte des conséquences de la mondialisation pour l'environnement.

Nous devrions avoir pour objectif de dissocier la dégradation de l'environnement de la croissance économique. C'est là une tâche herculéenne, mais je suis convaincue qu'elle est non seulement nécessaire mais possible à long terme. Elle s'est avérée viable au Danemark par exemple où nous avons enregistré une croissance de 60 % du produit national brut au cours des 25 dernières années, tandis que les émissions de dioxyde de carbone diminuaient. Les politiques visionnaires de mes prédécesseurs et la mise en place de

cadres de politique stables fondés sur des buts et des objectifs à long terme l'ont rendu possible.

Le défi consiste à comprendre les tendances mondiales qui se font jour pour en faire la base d'un processus décisionnel efficace. Nous avons clairement la preuve de l'évolution rapide des conditions dans lesquelles nous vivons, consommons, produisons et interagissons. La délocalisation des entreprises industrielles dans des pays en développement, la migration des emplois, l'accroissement des transports de produits de base et des exportations de déchets dangereux, le développement du tourisme, la croissance démographique dans le monde, les changements climatiques, les technologies de pêche lointaine hyper efficaces et l'utilisation accrue des ressources naturelles en général - tous ces faits contribuent à miner partout la résilience des écosystèmes et sont susceptibles de rendre la sécurité mondiale plus instable.

Et pourtant la mondialisation comporte aussi un certain nombre d'avantages particulièrement pertinents pour la gestion durable des ressources et des écosystèmes naturels, dont le moindre n'est pas la possibilité de réussir à les partager plus efficacement, d'absorber et d'utiliser des technologies et des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Bon nombre des technologies nécessaires ont déjà fait parfaitement leurs preuves, mais elles ne sont pas pleinement utilisées. Le Plan de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités est un outil excellent, mais il faut faire encore bien davantage. De plus en plus, la responsabilité de la pleine

utilisation de ces technologies et de ces pratiques devra être assumée par les entreprises commerciales et industrielles et la société civile au lieu de l'être par les pouvoirs publics. Nous devons mettre en place un cadre dans lequel la demande de technologies, pratiques et politiques « vertes » viendra de la base et dans lequel les gouvernements coopéreront tous ensemble sur la base de responsabilités communes mais différenciées. Cette démarche doit aussi tenir compte du fait que la réduction des conséquences environnementales de la mondialisation est une question de responsabilité des gouvernements vis-à-vis de leurs électeurs et qu'elle n'est pas simplement liée au programme d'aide international.

Il est frappant de constater l'absence de cadre cohérent dans la politique mondiale pour prendre en compte ces facteurs fondamentaux. Des efforts réels sont entrepris, par exemple dans le cadre du Processus de Marrakech, du Plan d'action de Bali, du Cycle de Doha, des stratégies nationales d'éradication de la pauvreté, des accords multilatéraux sur l'environnement, des politiques des institutions financières internationales et des travaux actuels en rapport avec l'Equipe spéciale sur la réforme créée par le Secrétaire général. Ces processus sont utiles et même d'importance cruciale pour permettre aux gouvernements de mieux faire face aux problèmes environnementaux que pose la mondialisation.

Mais sont-ils adéquats et suffisent-ils – à temps? Comprenons-nous vraiment bien les

facteurs fondamentaux et la façon dont ils s'articulent? Sommes-nous enfin arrivés au point où les normes environnementales devront être évaluées à égalité avec les normes économiques? L'architecture de la gouvernance environnementale internationale est-elle en mesure de relever les défis des conséquences écologiques de la mondialisation? Je doute que nous ayons déjà des réponses affirmatives à ces questions fondamentales. C'est pourquoi, pour la première fois, j'ai proposé à la session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE tenue en 2006 à Dubaï, de donner aux ministres de l'environnement du monde entier la possibilité de se pencher sur la question des relations entre la mondialisation et l'environnement lors du Forum ministériel mondial du PNUE sur l'environnement en 2007. Je suis très reconnaissante que mon appel ait été entendu.

Je suis certaine que le Forum ministériel mondial sur l'environnement de 2007 restera dans les mémoires comme la session au cours de laquelle les ministres de l'environnement auront rempli leur mandat consistant à progresser le développement durable au niveau mondial pour atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire. Pour répondre sérieusement à cette obligation, il faut d'abord résoudre l'équation mondialisation/environnement - et le faire vite : le coût de l'inaction – ou du retard dans l'action – sera extrêmement élevé, non seulement au niveau des pertes financières et des faiblesses du marché, mais aussi à celui de la perte irréversible de la biodiversité et d'écosystèmes et des possibilités de réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire.

J'espère que le Forum de 2007 permettra aux ministres de convenir que des mesures exceptionnelles doivent être prises et j'espère aussi que la communauté internationale fera preuve du courage et de la hardiesse qui sont sérieusement nécessaires pour promouvoir une approche plus cohérente et horizontale de la gestion des conséquences – tant positives que négatives – de la mondialisation pour l'environnement.

PNUE